



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-141846>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-141846**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 18007004700014

**Ville :** PARIS

**Code postal :** 75008

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 75

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation :** <https://chambagri-france.e-marchespublics.com>

**Identifiant interne de la consultation :** 2025-35

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Service juridique et achats

**Adresse mail du contact :** achats@france.chambres-agriculture.fr

**Numéro de téléphone du contact :** +33 153571010

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Conditions décrite dans le cahier des charges du marché

**Technique d'achat :** Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis :** 23/01/2026 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :** Direction des systèmes d'information

**Critères d'attribution :** Critères énoncés dans le règlement de la consultation du marché

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** ASSISTANCE A MAITRISE D'OeUVRE POUR LE BENCHMARK ET LA SPECIFICATION D'UNE INFRASTRUCTURE IA POUR LE RESEAU DES CHAMBRES D'AGRICULTURE

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 72600000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** Le présent marché a pour objet l'accompagnement de CDA France, et plus particulièrement de la DNSI et de son pôle Data et Urbanisation dans sa démarche de déploiement de solutions IA. Il est attendu un accompagnement technique en IA dans une mission d'Etude et de Conseil (EC) contenant : i,§ Une acculturation technique sur les enjeux de déploiement de l'IA dans une organisation en réseau, i,§ Un accompagnement sur les trajectoires technologiques, benchmark de solutions et estimation des coûts, i,§ Un transfert de connaissances et documentation pour prise en main des technologies IA évaluées sur un environnement de tests. Le présent marché a donc pour objet un accompagnement de l'équipe technique en charge de la mise en oeuvre d'un environnement IA pour le réseau des Chambres d'agriculture.

**Lieu principal d'exécution du marché :** France métropolitaine

**Durée du marché (en mois) :** 24

**Valeur estimée (H.T.) :** 142000 euros

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Le marché est passé suivant la procédure adaptée en application des articles L2123-1, R2123-1 1° et suivants du Code de la commande publique. L'accord-cadre est passé selon les dispositions des articles R2162-2 2ème alinéa, R2162-4 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du code de la commande publique auquel s'appliquent, pour toute la durée d'exécution (reconduction comprise) les montants suivants : Sans minimum Montant Maximum : 142 000 euros HT. Le marché est conclu pour une période ferme de 12 mois à compter de sa notification. Il est renouvelable 1 fois 12 mois sans que sa durée totale ne puisse excéder 24 mois. En cas de non-reconduction, le titulaire en sera informé trois mois au moins avant la date anniversaire du marché par lettre recommandée avec accusé de réception. En application de l'article R 2112-4 du Code de la commande publique, la reconduction est tacite. Le titulaire ne peut refuser sa reconduction. Chambres d'agriculture France se laisse la possibilité de négocier avec les trois candidats arrivés en tête de l'analyse initiale des offres. Cette négociation pourra prendre la forme d'une audition ou d'une simple correspondance adressée aux candidats concernés. Les modalités de cette négociation seront détaillées dans la lettre d'invitation à négocier. Toutefois, Chambres d'agriculture France se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 23/12/2025